



La commune de **Chevilly-Larue** (un peu plus de 20 000 habitants et 550 agents) membre de l'Établissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre est située aux portes de Paris dans le département du Val-de-Marne. Tout en préservant son caractère authentique et son cadre de vie, Chevilly-Larue est résolument ancrée vers l'avenir avec l'inauguration récente de sa station de métro de la nouvelle ligne 14, et des projets d'ampleur en cours : Cité de la Gastronomie, nouvel éco quartier avec l'ouverture de sa nouvelle école Frida Kahlo et son gymnase Clarisse Agbégnenou.

C'est aussi une ville solidaire qui mène une politique ambitieuse en direction des familles, des retraités et s'engage dans la coopération décentralisée.

Ville amie des enfants, elle mène une politique volontariste en matière d'éducation, ainsi qu'en matière de transition écologique. Chevilly-Larue est dotée d'un haut niveau de service public local, accessible à tous et porte l'ambition d'une très grande proximité avec les habitants. C'est aussi une ville de l'épanouissement personnel avec une programmation culturelle de qualité, des animations festives, une vie associative et de quartier.

Afin d'accompagner son projet municipal ambitieux, la Ville recrute :

**INFIRMIÈRE RÉFÉRENT SANTÉ ACCUEIL INCLUSIF et ACCOMPAGNEMENT
SANTÉ (Homme/Femme)
Cat A**

Cadre d'emploi : Infirmier.ère territoriale

Sous l'autorité de la Responsable du service Petite Enfance

Vos missions principales seront :

- Informer, sensibiliser et conseiller la direction et l'équipe de l'établissement ou du service en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique ;
- Présenter et expliquer aux professionnels chargés de l'encadrement des enfants les protocoles médicaux ;
- Apporter son concours pour la mise en œuvre des mesures nécessaires à la bonne adaptation, au bien-être, au bon développement des enfants et au respect de leurs besoins dans l'établissement ou le service ;

- Veiller à la mise en place de toutes mesures nécessaires à l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap, vivant avec une affection chronique, ou présentant tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière ;
- Aider et accompagner l'équipe de l'établissement ou du service dans la compréhension et la mise en œuvre d'un projet d'accueil individualisé élaboré par le médecin traitant de l'enfant dont l'état de santé le nécessite, en accord avec sa famille ;
- Assurer des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des professionnels, notamment en matière de recommandations nutritionnelles, d'activités physiques, de sommeil, d'exposition aux écrans et de santé environnementale et veiller à ce que les titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux puissent être associés à ces actions ;
- Contribuer, dans le cadre du dispositif départemental de traitement des informations préoccupantes mentionné à l'article L. 226-3 du code de l'action sociale et des familles, en coordination avec le directeur de l'établissement ou du service, de la psychologue, au repérage des enfants en danger ou en risque de l'être et à l'information de la direction et des professionnels sur les conduites à tenir dans ces situations ;
- Procéder, lorsqu'il l'estime nécessaire pour l'exercice de ses missions et avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux, à son initiative ou à la demande du de la directrice, à un examen de l'enfant afin d'envisager si nécessaire une orientation médicale ;
- Veiller au respect du calendrier vaccinal en partenariat avec la directrice de l'établissement.
- Veiller à l'application des mesures préventives d'hygiène et des mesures à prendre en cas de maladie contagieuse, et d'épidémie ;
- Définir les protocoles d'action dans les situations d'urgence, et précise les modalités de recours au SAMU ;
- Veiller à l'application des règles dans le cadre des modalités de délivrance des soins.
- Prévenir la détection d'une pathologie, et, en cas de détection, diriger la famille vers le médecin traitant ;
- Assurer le rôle d'accompagnant santé dans les structures petite enfance, il peut intervenir dans la prise en charge quotidienne des enfants. Dans le cas de la crèche familiale, assurer des visites au domicile des assistantes maternelles ;
- Participer aux réunions d'équipes si besoin, et/ou animer des réunions à thème ;
- Participer en collaboration avec la responsable du service à des missions administratives en lien avec l'organisation et les différents projets en cours du service.

Ces missions sont susceptibles d'évoluer en fonction des besoins du service dans le respect des missions des cadres d'emplois.

Contraintes spécifiques liées au poste :

- Aménagements d'horaires possible pour assurer la sécurité ou participer à des actions spécifiques du service, participation au planning de garde des directrices ;
- Participation, au besoin, à l'encadrement des enfants ;
- Participation aux conseils d'établissements, fêtes de la ville, journée des droits de l'enfant, fête de l'établissement ou autres manifestations ;
- Travail au sol et en posture assise, lié à l'utilisation du mobilier à hauteur de jeunes enfants ;
- Port d'enfants ;
- Travail dans le bruit constant des enfants accueillis ;

- Travail mobile sur les différentes structures de la ville.

Profil :

- Très bonne connaissance du développement psychomoteur du jeune enfant de 0 à 6 ans, de la réglementation applicable aux établissements d'accueil du jeune enfant, et aux assistantes maternelles pour ce qui concerne la crèche familiale, des règles d'hygiène et de sécurité, de l'évolution des réflexions et préconisations concernant l'alimentation des jeunes enfants, la prise en charge médicale des jeunes enfants (traitement, recommandations concernant l'utilisation de certains médicaments) ;
- Sens aigu des responsabilités, la mauvaise appréhension d'une situation pouvant entraîner un risque pénal ;
- Capacité à effectuer des tâches de façon autonome ;
- Capacité organisationnelle et gestion des priorités, réactivité ;
- Capacité à formaliser, à rédiger ;
- Aisance orale ;
- Capacité à agir dans l'urgence ;
- Capacité d'adaptation ;
- Capacité à agir dans le respect des règles (réglementation, règles professionnelles, procédures internes, déontologie, éthique professionnelle, secret professionnel) ;
- Capacité à mettre en pratique les techniques d'observation ;
- Très bonne pratique de l'écoute active, des techniques de médiation, de concertation et de négociation ;
- Sens aigu du service public ;
- Très grande rigueur professionnelle ;
- Grande discrétion professionnelle ;
- Grand sens de l'objectivité et de la neutralité ;
- Garder une posture professionnelle en lien avec la fonction occupée : vis-à-vis des parents et des jeunes enfants ;
- Mode de communication adapté, respectueux et chaleureux ;
- Utiliser un vocabulaire qui correspond à la fonction de direction et garant de l'image du service publique de la petite enfance ;
- Accompagner les équipes vers la prise de recul ;
- Ouverture d'esprit, se remettre en question ;
- Esprit d'initiative, force de proposition, créativité ;
- Patience ;
- Esprit d'équipe ;
- Dynamique ;
- Ponctualité et assiduité.

Diplômes requis pour le poste : Diplôme d'État d'Infirmière.

Temps de travail : 37h30 hebdomadaire, horaires variables entre 7h et 19h selon planning.

Congés : 25 jours de congés annuel - 15 jours de RTT

Rémunérations : Rémunération statutaire + régime indemnitaire (IFSE) + prime annuelle.

Avantages :

- Participation à la mutuelle santé et à la prévoyance maintien de salaire ;
- Adhésion au CNAS (Comité National d'Action Sociale) ;
- Comité d'œuvres sociales (COS) ;

- Tarifs avantageux ou gratuité dans certaines structures communales (médiathèque, piscine, théâtre, cinéma...) ;
- Prise en charge jusqu'à 75 % des frais de transport en commun pour les trajets domicile-travail ;
- Forfait mobilités durables (vélo, trottinette ou covoiturage) ;
- Séances d'ostéopathie gratuites sur le temps de travail ;
- Politique active de formation.

Poste à pourvoir dès que possible

Lettre de motivation manuscrite précisant le poste et CV à adresser à :

Madame la Maire de Chevilly-Larue
88, avenue du Général de Gaulle
94669 CHEVILLY-LARUE
Ou recrutement@ville-chevilly-larue.fr